

ATTESTATION DE CONSTRUCTION

JR03

Loi sur la navigation (Jersey) 2002

Les constructeurs sont en droit d'utiliser leur propre imprimé, sous réserve qu'ils contiennent tous les détails prescrits par la loi.

1^{ère} PARTIE : DETAILS DU NAVIRE

Nom du navire	<input type="text"/>		
Date de construction	<input type="text"/>	Numéro de chantier	<input type="text"/>
Longueur (mètres)	<input type="text"/>	Largeur (mètres)	<input type="text"/>
Profondeur (mètres)	<input type="text"/>	Jauge estimée	<input type="text"/>
Matériaux de Construction	<input type="text"/>		

2^{ème} PARTIE : COORDONNEES DU CONSTRUCTEUR

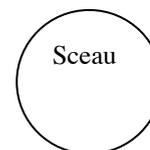
Nom du constructeur	<input type="text"/>
Adresse complète	<input type="text"/>
	<input type="text"/>
	<input type="text"/>
Lieu de construction (si elle n'est pas la même que l'adresse ci-dessus) (indiquer le pays)	<input type="text"/>

3^{ème} PARTIE : ATTESTATION

***Je / Nous *certifie / certifions par la présente que * je / nous *ai / avons *construit / moulé / armé le navire susmentionné à l'ordre de : (* Rayez la mention inutile)**

Nom complet du (des) propriétaire(s)	Adresse du (des) propriétaire(s)
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Signature du constructeur	

Voir note ci-dessous



Date

Note : Il est accepté que certaines sociétés ne possèdent pas de sceau officiel, auquel cas, un cachet de la société sera acceptable.

Poste dans la société (si le navire est construit par une société)
--

Une fois l'imprimé rempli, envoyez-le à : **The Registrar of British Ships, Liberation Place, St. Helier, Jersey JE1 1BB.**
Tél : + 44 (0) 1534 448128 Fax : + 44 (0) 1534 448158

CADRE RESERVE AU SERVICE :		
La présente attestation du constructeur a été utilisée pour enregistrer un navire britannique et les détails ont été inscrits au		
Registre de :	le :	Le numéro officiel du navire est :
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Initiales de l'agent :		
<input type="text"/>		